



SEDUNUM  
NOSTRUM

Association pour la sauvegarde  
de la cité historique et artistique de Sion

Bulletin n° 55  
1994



## SION

«Le temps et l'espace des commerces»

Bernard ATTINGER

Le programme d'action adopté par les fondateurs de Sedunum Nostrum demande à la société (notamment) «d'étudier le problème d'ensemble de la circulation et du parcage dans la Vieille Ville» et aussi d'entreprendre une étude «sur les mouvements de population qui intéressent la Vieille Ville et tendent à modifier ses caractéristiques, et entraînent la disparition de ses traditions». Le but de ces études est «en définitive, de provoquer la réanimation de tous les quartiers en voie d'abandon».

On ne peut dire aujourd'hui, tant s'en faut, que la Vieille Ville est un quartier qui se vide : mais si la chose est vraie pour le logement, elle l'est beaucoup moins en ce qui concerne les commerces. Pour nourrir la réflexion sur le sujet, il fallait une base de discussion. La voilà. Et qui mieux que M. Bernard Attinger pouvait nous la fournir? Ses fonctions cantonales et sa formation scientifique lui donnent la hauteur de vue et le détachement nécessaires, tandis que son enracinement sédunois confère à ses opinions juste ce qu'il faut de passion pour emporter l'adhésion. Qu'il soit remercié pour son manifeste.

Reste pour les membres de notre société, et pour nos édiles, à réfléchir sur le problème posé, et surtout à y trouver des remèdes et des solutions. Amis de la Cité, nous serons toujours d'accord d'en améliorer le décor et la vie, qui en font tout le charme.

Sedunum Nostrum  
Le Président :  
Antoine Zen Ruffinen



Ill. 1 Le marché sur le Grand-Pont, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

## SION

### «Le temps et l'espace des commerces»

Le mode de développement d'une ville n'est pas une fatalité. Il obéit à des règles qui, si elles sont connues, peuvent être maîtrisées. L'analyse de leur histoire permet de faire ressortir ces règles et aussi de montrer comment on peut agir sur leur évolution. Les moyens de maîtriser le développement urbain existent. Il faut les connaître et surtout avoir la volonté de les mettre en oeuvre pour atteindre les objectifs de qualité de vie que le citoyen et les élus peuvent se fixer.

La ville est tout d'abord un lieu de vie et d'échanges. Les banlieues, les cités ou les villes «dortoirs» offrent des possibilités d'habit. La caractéristique principale de la ville est d'être le lieu des rencontres et des échanges qui se font grâce au commerce, au travail, aux loisirs dans des espaces de rencontres vivants et conviviaux : ces endroits où les hommes, et les femmes, se côtoient...

Contrairement à la plupart de leurs «homologues» européennes, les villes valaisannes ne se sont que très peu développées au début de l'ère industrielle (19<sup>e</sup>). Le passage de l'économie basée essentiellement sur le secteur primaire (agriculture) vers celle qui nous fait vivre, basée principalement sur le secteur secondaire (industrie) et le secteur tertiaire (échanges, services) s'est fait assez tardivement. Cette évolution n'a pas entraîné, en Valais, le développement de grandes villes comme cela a été le cas dans la plupart des régions du monde occidental. Cette situation particulière s'explique par le fait que, volontairement ou non, on a maintenu les anciennes populations agricoles, malgré leurs changements d'activités, dans les zones rurales, les villages de plaine ou de montagne. En outre, cette modification profonde du mode de vie a eu

lieu, chez nous, en même temps que le développement des moyens de transports individuels : la voiture. Cette manière de répartir les activités : logements dans les villages, activités et échanges dans les villes, n'a pu se faire que grâce à d'importants mouvements pendulaires entre les vallées et les villes. Ainsi ces dernières doublent, voire triplent, leur population la journée. On aurait pu les imaginer plus importantes, en nombre d'habitants, mais cet accroissement aurait provoqué une désertification des villages de montagne. En plus de ces nombreux mouvements pendulaires, cette situation engendre un surdéveloppement des capacités commerciales, des places de travail et du secteur tertiaire, des villes par rapport à leur population réelle. L'offre culturelle de celles-ci: théâtres, concerts, cinémas ne s'est pas surdéveloppée, contrairement aux surfaces commerciales, et il n'y a pas, en Valais, de véritable capitale culturelle. Une fois rentrés chez eux, les pendulaires ne redescendent que trop rarement pour des activités culturelles. De plus, les villes sont de taille à la fois trop petite et trop semblable pour que l'une d'elle arrive à devenir suffisamment attractive et forte pour jouer ce rôle dominant et compenser l'attractivité de ses grandes voisines situées à l'extérieur du canton. Cette situation est cependant en train d'évoluer favorablement grâce au dynamisme de certaines agglomérations et aussi, il faut le relever, aux initiatives de privés ou d'associations.

En ville, on trouve des zones vivantes, animées par des commerces, où l'on rencontre et côtoie du monde. A côté de ces espaces animés, il existe, bien entendu, des secteurs plus calmes d'habitation ou des zones plus marquées par le secteur secondaire. Le propos de cette petite publication est d'analyser l'évolution de la zone commerciale «animée» de la ville de Sion. Il s'agit, sommairement, de voir comment cet espace, voué au commerce, s'est développé, étendu puis déplacé.

## Au temps de la Planta

Les villes valaisannes se construisent toutes à proximité de l'embouchure des grandes rivières dans la vallée du Rhône. Les vallées latérales, très habitées, et les coteaux attractifs de la plaine faisaient de ces points de jonction des lieux de convergences, d'activités et d'échanges. Sion n'échappe pas à cette nécessité : elle s'est accrochée d'abord aux flancs de ses collines et a glissé à leurs pieds. Le site était facilement défendable et la Sionne y apportait vie et force, notamment pour les moulins. Le Bourg sédunois obéit donc naturellement à cette règle fondamentale d'un aménagement territorial spontané et sage.

Saviésans, Ayentôts, Hérensards et même les Zermattois, qui transitaient alors par Evolène, fréquentaient la place du marché du Moyen-Age, qui prit ainsi de l'importance. Les échanges se faisaient au Grand-Pont, à proximité de la Grenette ou sous ses arcades. Les grandes foires du samedi trouvaient place sur la Planta et cela jusque dans les années 1950. La population valaisanne, agricole, venait y échanger bétail et produits. A partir du marché de la Planta, le secteur commercial s'étendait principalement sur la rue de Conthey, vers le Grand-Pont et la rue du Rhône qui conduisait vers le Val d'Hérens. La vieille ville était donc commercialement irriguée par cette présence du marché sur la Planta. Les premiers magasins, un peu importants, se sont installés dans les rez-de-chaussée des bâtiments bordant ces rues, et notamment au sommet des rues de la Porte-Neuve et du Rhône. L'autre pôle d'activités, plus marché que foire, de la place du Midi, a vu se développer, à proximité, le magasin Kùchler-Pellet puis celui de la Porte-Neuve.

Au développement urbain basé sur les mouvements pendulaires liés à la voiture individuelle (voir plus haut)

correspond l'affaiblissement des activités agricoles (époque de l'amélioration du niveau de vie liée à la construction des grands barrages, notamment). La voiture et ses besoins en places de parc augmentent tandis que s'estompe le rôle de place de marché agricole de la ville. La Planta s'est ainsi peu à peu transformée en place de parc et le marché, réduit, s'est déplacé, d'abord sur la place du Midi puis plus à l'est, sous le Scex. Il s'agit là d'un premier et important mouvement du centre de gravité des activités commerciales de Sion vers le sud et l'est. Profitant de cette situation, l'Administration cantonale, en mal de développement, a occupé les rez-de-chaussée d'une partie de la rue de Conthey en accentuant la perte de valeur commerciale du tronçon ouest de cette rue. Dans sa partie est, les commerces ont peu à peu fait place à des cafés et à leur terrasse. Alors que dans les années 50, on y trouvait encore une quincaillerie et de nombreux et importants commerces de denrées alimentaires, l'activité commerciale s'y est réduite, peu à peu, à une portion diététique...



ill. 2 Détail du marché de Sous-le-Scex.

## Années 60 - 70

Ce glissement vers le sud a provoqué, petit à petit, l'étiollement du rôle commercial du Grand-Pont, d'abord au nord de la grande fontaine puis plus bas. Les «grands magasins» se seraient peut-être implantés plus au centre, dans les quartiers d'habitation de la vieille ville, mais ils se heurtaient à la difficulté de trouver des surfaces correspondant à leurs besoins (multiplicité des propriétaires et de leurs logements). Ils ont trouvé une réponse à ce problème en utilisant les équipements agricoles abandonnés, bâtiments et terrains, sis en vieille ville (Küchler et Porte-Neuve), ce qui les a poussés vers le sud. La zone commerciale restait cependant contenue dans un espace limité au sud par la place du Midi. L'implantation de l'Uniprix au sud de la Planta, sur l'espace «libéré» par la démolition de l'hôtel de la Paix, conservait encore à cette place un semblant de rôle commercial mais elle devenait l'extrémité nord-ouest du dispositif.

La zone d'animation de la ville de Sion s'est, au cours des années 60, déplacée vers le sud au détriment de la vieille ville mais elle est restée relativement compacte. On pouvait, un samedi, se promener dans le secteur rue de Lausanne, place du Midi, rue du Rhône, rue des Remparts, en restant dans un espace animé, aux vitrines intéressantes et en y rencontrant du monde. La Migros, implantée au sud de la place du Midi, avait permis de revivifier certains commerces situés de ce côté de la place. Ce commerce, cependant, un peu à l'étroit, cherchait un nouvel espace pour grandir. En se basant sur l'ancienne renommée de centre de la place de la Planta, elle acquit l'ancien hôtel du même nom avec l'intention de s'y implanter. Un projet fut déposé, qui prévoyait la création, aux frais de la Migros, de places de parc souterraines sous la Planta. Le projet fut refusé, au motif que magasins et dépôts se situaient en

bordure de la rue de Lausanne qui, à l'époque, était la route de transit principale; on prétendit que la circulation des camions de livraison allait perturber celle de la route cantonale.

On ne comprit pas, à l'époque, l'importance de ce projet qui était de nature à revaloriser, sur le plan commercial, tout le coeur de Sion. Entre-temps, le bel hôtel de la Planta avait disparu. La Migros souhaitant, comme dans la plupart des villes, rester au coeur de la cité, rechercha, en collaboration avec la municipalité, d'autres solutions. On envisagea la possibilité d'échanger son terrain contre celui situé au sud de la Banque cantonale. La ville aurait pu y réaliser un bâtiment administratif, voire un nouvel hôtel-de-ville et la Migros qui prévoyait un bâtiment, quasi souterrain, avec de nombreuses places de parc, aurait laissé la possibilité de réaménager, sur son toit, le jardin public mis à sa disposition. Cette solution, quasiment acceptée par le Conseil communal, fut combattue par les commerçants qui trouvaient qu'elle faisait la part trop belle à la Migros (...). En désespoir de cause, elle s'implanta sur l'avenue de France (le prétexte des camions sur la route cantonale fut oublié...) en dehors de la zone commerciale provoquant ainsi son éclatement. Cette erreur d'appréciation, tant de la part des édiles que des commerçants de Sion, a provoqué la dislocation de la zone animée en différents espaces et a accentué le dépérissement de la zone commerciale traditionnelle, ainsi tiraillée vers le sud-ouest. La «tache animée» (voir encadré), devenue trop vaste par rapport au bassin de population, perdit une grande partie de sa valeur. Ce déplacement allait «sécher» encore un peu plus la vieille ville et la vie, ainsi diluée, faiblit fortement dans les quartiers historiques. Il a fallu attendre pratiquement vingt ans pour que le développement des surfaces commerciales puisse, petit à petit, combler les vides



III. 3 Vue aérienne de Sion (1946) - Reproduit avec l'autorisation de l'Office fédéral de la topographie.



III. 4 Vue aérienne de Sion (1992) - Reproduit avec l'autorisation de l'Office fédéral de la topographie.

créés par cette dislocation. La ville souffre encore actuellement de cette distension. L'implantation de la nouvelle Placette et des Galeries sédunoises a permis de tirer, en pointillé, une liaison entre les deux espaces commerciaux principaux de la ville. Cela renforce cependant la tendance vers l'ouest au détriment de toute la vieille ville. L'avenir nous dira s'il sera possible de réanimer durablement les rues du Rhône et de la Porte-Neuve. Le Grand-Pont, lui, ne reçoit plus que quelques commerces de proximité et ne maintient sa vie que grâce à la qualité de ses espaces et de son architecture. Il ne fonctionne, en dehors de ces qualités, que comme un quartier périphérique.

Il ne sera probablement pas possible, avant de très nombreuses années et un fort développement de la population, de retrouver une zone animée, compacte, qualifiée par ses vitrines commerçantes, au coeur de la ville de Sion. Cette vision pessimiste pourrait être corrigée par des mesures incitatives visant à faciliter l'implantation des commerces dans le coeur de la ville et aussi par des mesures dissuasives dans les autres quartiers.

### Et la périphérie...

Sion n'est pas seulement la ville située sur la rive droite du Rhône, elle se développe aussi sur sa rive gauche et cela plus particulièrement dans le secteur Champsec-Vissigen. Il s'agit là d'un quartier important de la ville qui pourrait, aussi, avoir un coeur. Le projet (de très grande qualité), «cours Roger Bonvin», est censé le lui donner. Il ne vivra vraiment si les commerces, grands ou petits, se dispersent dans tous les coins de cette grande plaine. Ce quartier ne pourra être autre chose qu'une banlieue à peine structurée, à moins qu'il ne se donne un centre, pas seulement vert, où se concentrent les activités, les rencontres et la vie. Le respect du principe de la liberté de commerce

peut très bien s'accommoder de directives d'implantation des activités commerciales si elles permettent d'en favoriser le développement. Il est en effet évident que les commerces regroupés dans un espace facilement parcouru à pied depuis les habitations ou une unique place de parc, fonctionnent bien mieux que ceux que l'on disperse et qui ont besoin, chacun, de leurs places de parc, générant ainsi un important trafic d'une place ou d'un commerce à l'autre (voir annexe p. 16).



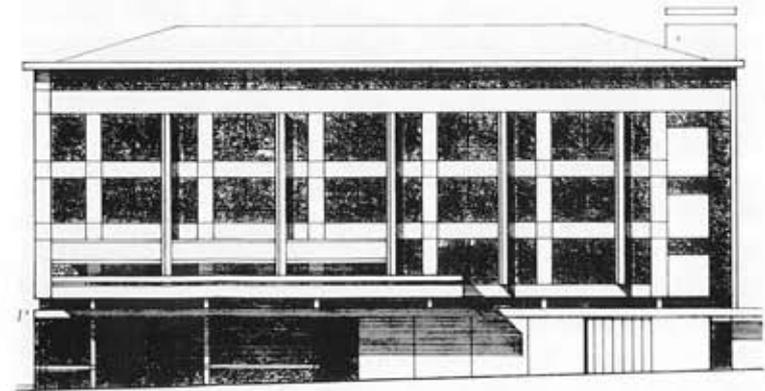
Ill. 5 Le cours Roger Bonvin; un espace en devenir.

## Rôle de la circulation

La ville de Sion se plaint beaucoup de ses problèmes de circulation. En fait, ils n'existent qu'aux heures de pointe (trois fois un quart d'heure par jour). Ils sont provoqués par les pendulaires qui viennent en ville et participent à son développement économique. Sans eux, la ville de Sion serait tous les jours aussi animée que le dimanche. A ces quarts d'heure s'ajoutent les périodes de congé des écoles et les jours de mauvais temps, où les touristes désertent les stations pour envahir le centre ville. Ces jours là, le trafic se bloque car chacun se déplace d'un parking à l'autre, en entrant et sortant par des rampes, qui très souvent, entrent en conflit avec la circulation des piétons. La qualité des espaces commerciaux dépend aussi de celle des espaces extérieurs situés devant les commerces. Une ville truffée et entrecoupée de rampes d'accès à des parking, même s'ils sont camouflés par des bacs à fleurs, n'offre pas une qualité comparable à celle d'un quartier formé de rues piétonnes. Il faut aussi savoir qu'une zone piétonne ne fonctionne que si le «client» a la certitude de trouver des places de parc, en nombre suffisant et à proximité immédiate. La quête d'une place de parc n'est amusante ni pour celui qui la cherche ni pour celui qui, enfin devenu piéton, est gêné par le flot des véhicules qui cherchent encore désespérément. En lieu et place des «petits» parkings privés des commerces, il y aurait lieu de créer des parkings publics, plus grands, moins nombreux, ouverts à tous et à partir desquels on rayonnerait à pied.



III. 6 L'ancien hôtel de la Planta, d'après les plans de Robert Tronchet et Alphonse de Kalbermatten (1933).



III. 7 Le projet de Jean Suter pour la Migros de la Planta; façade orientale (mars 1964).

## La «zone animée»

«Le monde attire le monde». La qualité de la zone animée d'une ville dépend de différents facteurs : importance de la clientèle possible (population du bassin versant), dynamisme des commerçants, concurrence d'autres villes ou d'autres zones commerciales et aussi de la surface donc des dimensions de cette zone commerçante. L'intensité de la vie qui s'y déroule est proportionnelle au rapport entre sa surface et la quantité de ses «clients». Plus la zone se disperse, se distend ou se découd, moins la vie y est intense; un espace, petit, concentré, est beaucoup plus vivant qu'un espace trop vaste. On peut presque établir une règle entre la quantité de population, qui vient s'y achalander, et le nombre de mètres courants de ses vitrines animées ou animables. Les espaces morts, les commerces vides, les passages inutiles, qui détruisent l'unité, affaiblissent la qualité de l'espace commercial et diminuent immédiatement la valeur commerciale de leurs voisins. Dans le cas de Sion, la population à considérer est celle qui réside dans la zone d'influence de la cité. Sans faire d'analyses approfondies, on peut dire que cette surface «commerciale» de Sion correspond aux potentialités d'une ville qui dépasse 50'000 habitants. On a constaté, et cela dans de nombreux exemples étudiés, que cette zone d'animation reste vivante aussi longtemps qu'elle est concentrée et contenue dans un périmètre correspondant aux potentialités d'animations de la population concernée. Si cet espace éclate en plusieurs zones, ou se distend, l'animation ne s'étale plus mais se disperse et se dilue au point de ne plus exister. Il se comporte un peu comme une tache de couleur qui s'étend et qui, à force de s'étendre, finit par ne plus exister. Sur cette base, on peut aussi constater que le libéralisme qui permet le développement en évitant d'imposer des règles, trouve ses limites et devient

contreproductif lorsque, en refusant d'organiser ces espaces commerciaux, il laisse les commerces se disperser puis souffrir de leur isolement. S'ils avaient été regroupés autour d'une place vivante et bien construite, sur un parking commun, au lieu d'avoir chacun le sien, ils auraient pu, en réduisant leurs investissements en infrastructures concurrentes, ou inutiles, bénéficier des effets additionnés de leur synergie. Organiser les commerces en évitant leur dispersion correspond, en fait, à augmenter les chances de réussite de ces commerces tout en améliorant la qualité de la vie en ville. Ce petit frein à la liberté d'implantation favorise les commerces, leur donne plus de chances de réussite et sert de garde-fou à des opérations, en ordre dispersé, qui trop souvent se terminent par des vitrines vides tout en gaspillant des moyens économiques qui auraient pu être plus favorablement utilisés ailleurs au profit de la vie en ville et du commerçant lui-même.



III. 8 Le piéton-roi !

## Conclusion

Il faudra de nombreuses années pour recoudre ce qui s'est décousu. On ne pourra ressouder les morceaux qu'en évitant de nouvelles dispersions et en concentrant les efforts d'implantation, à l'intérieur de la zone commerçante actuelle, en comblant les vides existants entre eux. Cela nécessite la prise de conscience de ces problèmes et la volonté politique de les résoudre. Si une ville n'est pas capable de trouver des solutions à ce genre de défi, le commerce lui échappera pour s'établir à l'extérieur. Lorsque les bureaux, par commodité, feront de même, cette ville aura perdu son rôle de lieu d'échanges et ne sera plus que la partie plus dense d'une très vaste banlieue ponctuée de centres commerciaux périphériques. Ceux qui aiment la ville, sa culture, sa vie, son animation, ses rencontres fortuites ou voulues, auront perdu un des éléments constitutifs de leur bonheur de vivre. L'Europe s'est construite autour de ce genre de villes, denses et vivantes. Toute une culture est liée à ce mode de vie. L'autre terme de l'alternative existe dans la possibilité de rêver, chacun chez soi, dans sa petite maison posée dans une banlieue infinie, nourri physiquement grâce à des «drive-in» et intellectuellement par la petite lucarne ouverte sur le dernier feuilleton télévisé.

**Couverture:** Citadins en liberté !

**Dos de la couverture:** Zone piétonne ou piste d'obstacles ?

**Sedunum Nostrum**, Association pour la sauvegarde de la cité historique et artistique de Sion.

Case postale 2245 - CH 1950 SION 2 NORD

CCP 19-9921-3

**Rédaction:**

Patrick Elsig, responsable

Elvira Barras

**Crédit des illustrations:**

Bernard Dubuis: couverture, dos de la couverture et ill. 5 et 8

Archives communales de Sion: ill. 1-2-6-7

Office fédéral de la topographie: ill. 3-4

**Impression:**

Imprimerie R. Curdy SA - Sion

